



FLASH INFO

Bâtiment D2 :

Refus de réintégrer

Le lundi 3 février 2025, vers 12h30, un détenu récemment transféré du bâtiment D5 vers le bâtiment D2, déjà connu à de multiples reprises pour ses refus de réintégrer ainsi que pour son comportement exhibitionniste, a tenté de prolonger sa récréation sur la cour de promenade. Son attitude provocatrice « **rien à branler** » et son mépris évident de notre administration nécessitaient une réponse ferme afin de prévenir toute contagion de ce type de comportement au sein de la population pénale.

Ses revendications, aussi dérisoires que son état mental préoccupant, ont conduit la direction à prendre des mesures adaptées. Sur instruction du chef d'établissement, les équipes ELAC et ELSP ont été mobilisées pour appréhender l'individu et mettre un terme à ce « caprice ».

Dans la continuité des décisions prises, **Force Ouvrière Justice** demande le transfert de ce détenu souffrant de troubles psychiatriques vers un service spécialisé compétent, tel que l'UHSA ou l'UHSA, afin d'assurer l'ordre et la sécurité. Une mise en prévention immédiate avec obligation de soins est indispensable dans ce cadre.

Le bureau local Force Ouvrière Justice tient à féliciter l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus, pour leur professionnalisme, leur engagement et leur solidarité dans la gestion de cet incident.

Notre organisation professionnelle souligne également l'importance du message de fermeté adressé à la population pénale, dans un contexte où il est essentiel de contenir les comportements perturbateurs susceptibles de se multiplier.

La force doit rester à la loi !

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 03 février 2025

